



AUTOMOBILE CLUB
DE L'OUEST

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24h
LE MANS

Le Mans, 06 December 2017



2018-2019, une saison inédite, à plus d'un titre !

- Un titre redéfini en LM P1 et un classement par équipe;
- Des arrêts aux stands plus intenses;
- Une Super Saison et une nouvelle attribution de points;

Bientôt sera lancée la saison 2018-2019, une toute nouvelle "Super Saison", déjà historique puisqu'elle intégrera deux fois les 24 Heures du Mans, dont l'édition 2019 (15-16 juin) d'ailleurs, terminera en apothéose le Championnat du Monde d'Endurance de la FIA (FIA WEC). Inédite, cette Super Saison verra aussi l'introduction de nouveautés au règlement des championnats ACO.

- **Un titre redéfini pour la catégorie LM P1**

Dans la catégorie reine, le LM P1 (hybride et non hybride) verra le titre de Champion du Monde attribué à une équipe et non plus à un constructeur. De plus, désormais, c'est la voiture du team la mieux classée qui marquera les points comptant pour le titre du championnat du monde des équipes.

Dans cette catégorie LM P1, l'ACO s'est fixé trois priorités : accueillir toujours plus de constructeurs mais aussi attirer les équipes privées, encadrer les budgets et conserver ce caractère technologique "avant gardiste".

Concernant les constructeurs, ils ne sont pas autorisés à engager des voitures non hybrides, mais ils peuvent fournir des moteurs à des écuries privées.

Le "branding" ou l'appellation d'une machine non hybride est possible, sous certaines conditions, pour un partenaire, incluant un constructeur.

Les équivalences de technologie (entre les moteurs atmosphérique ou turbo) sont désormais officialisées.

Le règlement LM P1 actuel sera applicable au minimum trois saisons (dont une saison avec les voitures conformes au nouveau règlement actuellement à l'étude).

- **Des arrêts aux stands plus intenses**

A partir de 2018, le spectacle sera également à suivre dans les stands. Désormais, les équipes pourront simultanément changer les pneumatiques et ravitailler, contrairement aux années passées. Les temps des arrêts aux stands seront donc différents, ce qui impactera la stratégie de course.

- **Une Super Saison et une nouvelle attribution de points**

Pour les épreuves de 6 heures, l'attribution des points reste identique à 2017.

Pour les 24 Heures du Mans, 50% de points supplémentaires seront attribués par rapport au barème des épreuves de 6 heures

Pour Sebring, 25% de points supplémentaires seront attribués par rapport au barème des épreuves de 6 heures.

Pierre Fillon, Président de l'Automobile Club de l'Ouest : *"Le format de la Super Saison 2018-2019, assorti du nouveau système d'attribution de points suivant les différentes épreuves ainsi que la notion d'une seule voiture, la mieux classée au sein d'une même équipe, garantit un championnat disputé et une compétition intéressante entre les équipes. La structure de ce nouveau championnat s'annonce prometteuse."*

Gérard Neveu, Directeur Général du FIA WEC : *"En attendant le très prometteur règlement 2020, ce nouveau règlement ainsi que les nombreux retours positifs que nous avons déjà reçus de la part de nos concurrents quant à la Super Saison, sont les garants d'un niveau de compétition incroyable en LMP1. Avec pas moins de cinq constructeurs en LMGTE Pro, et un intérêt croissant des gentlemen drivers en LMP2 et en LMGTE Am, tous ces éléments semblent positifs pour les fans de l'endurance en particulier et pour le sport auto en général. À très vite en 2018 !"*

Vincent Beaumesnil, Directeur sport de l'Automobile Club de l'Ouest : *"Avec la FIA, nous avons établi un règlement que l'on pourrait qualifier de stimulant. Cela va donner une nouvelle dynamique en LM P1 et va insuffler pour toutes les catégories une stratégie de course différente, les changements de pneus et ravitaillement pouvant être effectués simultanément. Nous sommes impatients d'assister aux premières courses 2018."*

RAPPEL DU CALENDRIER 2018-2019 Super Saison

- Prologue Le Castellet : 6-7 avril
- Total 6 Heures de Spa-Francorchamps : 5 mai
- Journée Test 24 Heures du Mans : 3 juin
- 24 Heures du Mans : 16-17 juin
- 6 Heures de Silverstone : 19 août
- 6 Heures de Fuji : 21 octobre
- 6 Heures de Shanghai : 18 novembre
- 1500 Miles de Sebring : 17 mars
- Total 6 Heures de Spa-Francorchamps : 4 mai
- Journée Test 24 Heures du Mans : 2 juin
- 24 Heures du Mans : 15-16 juin

SUIVEZ-NOUS ! #LEMANS24



INFOS PRATIQUES

LES 24 HEURES DU MANS 2018

86e édition

2e manche du Championnat du Monde d'Endurance de la FIA 2018/2019

- **Dates** : 16 et 17 juin 2018
- **Tarif enceinte générale** : 61.50 Euros (membres ACO) ; 82 Euros (non-membres ACO).
Gratuit pour les jeunes nés après le 17 juin 2002 et accompagnés d'un adulte.
- **Journée Test** : dimanche 3 juin 2018
- **Départ des 86e 24 Heures du Mans** : samedi 16 juin 2018 à 15 h 00

A propos de l'Automobile Club de l'Ouest

Créé en 1906, l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) est le créateur et l'organisateur d'épreuves automobiles majeures : le premier Grand Prix de l'histoire en 1906 puis des 24 Heures du Mans à partir de 1923. De manière à développer la discipline endurance, l'ACO est aussi organisateur et promoteur du Championnat du Monde d'Endurance de la FIA (FIA WEC) depuis 2012 et créateur de séries continentales : WeatherTech SportsCar Championship (Anciennement American Le Mans Series – 1999), European Le Mans Series (2004) et Asian Le Mans Series(2013). L'ACO organise sur ses circuits du Mans les 24 Heures Motos, les 24 Heures Karting, les 24 Heures Camions, le Grand Prix de France Moto...

Mais l'ACO est avant tout un Club de passionnés qui défend les droits des automobilistes au quotidien et offre à ses membres un accueil privilégié pour vivre leurs passions des sports mécaniques lors des épreuves qu'il organise.

C'est également une Ecole de pilotage, Le Mans Driver ; un complexe loisirs et compétition de karting et simulateurs ; un département Entreprises pour l'organisation de séminaires ; une équipe de guides conférenciers proposant des visites des installations des Circuits du Mans ; trois boutiques officielles au Mans, à Tours et à Paris, ainsi que huit agences régionales.



www.lemans.org

Automobile Club de l'Ouest - Circuit des 24 Heures du Mans
72 019 Le Mans Cedex 2 - +33 (0)2 43 40 21 13
medias@lemans.org

BILLETTERIE | LE CLUB | BOUTIQUE
SÉMINAIRES | L'ÉCOLE DE PILOTAGE | LE KARTING

Automobile Club de l'Ouest © 2017 ACO - Tous droits réservés